aboutir davantage : le Sénat n'accepte qu'un remaniement partiel de ces taxes antidémocratiques, tandis que la Chambre a voté la suppression intégrale. Les socialistes se sont prononcés, comme il est juste, contre tous les droits qui pèsent sur la consommation du vin, de la bière et du cidre ; ils ont voté le principe du monopole restreint à la rectification de l'alcool qui a réuni la majorité des voix. Mais ici ils ont été beaucoup plus loin. Pour des raisons hygiéniques et fiscales, Jaurès et Vaillant ont réclamé le monopole total de l'alcool, celui de la production, de la rectification et de la vente. Jaurès a d'ailleurs pris bien soin d'établir qu'un pareil système n'offrait aucun caractère socialiste et que nous le préconisons uniquement pour aménager avec plus d'équité nos impôts indirects. Le monopole intégral a été repoussé.

La législation des octrois a été en partie refondue par la loi du 27 novembre 1897. Le texte invite les communes à supprimer dans le délai d'un an leurs taxes sur les boissons hygiéniques et leur fixe en tous cas un maximum auquel leurs tarifs devront redescendre. Ce n'est là, comme nos amis l'ont démontré, qu'un progrès des plus illusoires. En outre, la question des taxes de remplacement est loin d'être tranchée dans le sens démocratique. Le Parlement donne le choix aux municipalités entre une nomenclature de mesures compensatrices qu'il a lui même dressée et toute autre mesure qu'on soumettrait à son approbation ; mais dans les deux cas les communes se trouvent enfermées dans le cercle de la fiscalité existante : elles ne sauraient donc aboutir qu'à ce résultat : substituer des impositions injustes à des impositions condamnées.

C'est avec une bien autre largeur de vues que le parti socialiste a envisagé le problème de l'octroi. Il a défendu les principes suivants : suppression intégrale et obligatoire des tarifs sur les boissons, les denrées de consommation, etc.; substitution, soit d'une taxe sur la richesse acquise, soit de tout autre taxe adoptée par un référendum communal. Là étaient la vérité, l'équité. Vaillant et Guesde ont proposé à deux reprises cette méthode en novembre 1895 et en décembre 1897. Ils n'ont jamais recueilli plus de 135 voix.

Banque de France

Le privilège de la Banque de France, qui expirait à la fin de l'année 1897, a été renouvelé par la loi du 29 décembre dernier.

Le pays est, donc pour un nouveau laps de temps sous la coupe d'une oligarchie financière qui, en réglant l'escompte, et tout en encaissant des sommes considérables garde la main-mise sur l'activité nationale. C'est avec le crédit public, comme l'ont lumineusement prouvé les orateurs du parti socialiste, que les actionnaires de la rue de la Vrillière continueront à battre monnaie.

Pied à pied, notre fraction parlementaire a combattu le texte qu'on soumettait à la Chambre et qui perpétuait une organisation rétrograde. Viviani a fait le procès de la Banque, dans un discours qu'on a lu avec la plus légitime attention. Il a établi qu'elle sert seulement les grands industriels en refusant son concours aux petits ; il a rappelé le rôle scandaleux qu'elle avait tenu en 1870, ses refus aux justes exigences du gouvernement de la Défense (la lettre fameuse où Gambetta la menaçait de représailles. Comme sanction de sa brillante argumentation le député de Paris a réclamé l'institution d'une Banque d'État dont le capital constitutif ne contiendrait aucun apport privé et dont les bénéfices n'iraient pas enrichir l'aristocratie financière. Sa motion a été rejetée par 422 voix contre 118 (25 mai 1897).

Deux autres propositions ont été défendues dans l'intérêt national. Rouanet demandait qu'aucun citoyen français exerçant des fonctions pour le compte de l'étranger ne pût siéger dans le conseil de régence. Millerand, désireux de parer au renouvellement des difficultés de la dernière guerre, réclamait communication du contrat passé avec la Banque en prévision d'un conflit européen. Ces deux amendements furent repoussés (10-14 juin 1897) à des majorités de 60 à 100 voix.

Rouanet a déposé un texte prononçant l'incompatibilité entre le mandat électif et les fonctions de sous gouverneur, de régent et de censeur. Mais bien qu'il s'autorisât du succès d'un article analogue visant les fonctions de gouverneur et qu'il justifiât son libellé par les meilleurs arguments, il fut battu.

Enfin, Viviani a développé une motion qui eût bien servi les intérêts du petit commerce : la réduction de trois à deux du nombre des signatures exigées à l'escompte de la Banque. Il obtint 254 voix (17 juin 1897) — mais nos adversaires l'emportèrent de 50.

LA REVUE SOCIALISTE

(*A suivre.*)

L'ÉLECTION DU TARN

Albi, 20 mars.

Le premier et le second tour de scrutin n'ont donné aucun résultat.

Au troisième tour, M. Savary, radical, est élu par 373 voix contre 220 à M. Boubaran, républicain modéré, et 128, à M. Farssac, conservateur.

LES LOIS ÉLECTORALES

Paris, 20 mars.

C'est aujourd'hui que viendra en séance, à la Chambre, la discussion des divers projets concernant les modifications à apporter à la législation électorale.

Ces projets sont : 1° celui de M. Goblet tendant au rétablissement du scrutin de liste ; le rapport, ainsi que nous l'avons déjà indiqué, conclut au rejet de la proposition ;

2° Projet de M. Defontaine, tendant à assurer le secret du vote en instituant le vote sous enveloppe ; le rapport conclut à l'adoption de la proposition ;

3° Projet de M. Clapot, concernant le renouvellement partiel de la Chambre — rejeté par la commission ;

4° Proposition du citoyen Jules Guesde, tendant à l'abrogation de la loi sur les candidatures multiples : le rapport conclut au rejet de la proposition ;

5. Projet de MM. du Périer de Larsan et Martinon, dont nous avons déjà parlé à différentes reprises, et qui consiste à supprimer un certain nombre de députés dans les grandes villes républicaines et socialistes, sous prétexte de prendre le chiffre des électeurs inscrits, au lieu du chiffre des habitants, pour la fixation du nombre des députés ; cette proposition n'a pas été adoptée par la commission et le rapport conclut à son rejet ;

6° Enfin, projet du gouvernement modifiant certaines circonscriptions électorales, conformément au résultat du recensement : le rapport conclut à la prise en considération de cette proposition.

Dans le conseil des ministres qui a eu lieu hier, le gouvernement a décidé qu'il s'en tiendrait à son projet sur les modifications des circonscriptions électorales, et qu'il repousserait toutes les autres propositions, tous les amendements tendant au rétablissement du scrutin de liste, cette bête noire, et à l'abrogation de la loi sur les candidatures multiples, cette muselière infligée au corps électoral.

Le gouvernement repoussera également le projet de renouvellement partiel et la proposition Du Périer de Larsan. La seule raison qu'il invoquera, c'est qu'il ne sera pas possible de réaliser cette dernière proposition avant les élections générales : ce qui implique qu'elle ne lui déplairait pas.

La discussion de ces différentes propositions, qui seront défendues par leurs auteurs, prendra au moins deux séances.

L'EXPLOSION DU MAINE

New-York, 20 mars.

On assure que le capitaine Barker, porteur du rapport de la commission d'enquête sur l'explosion du *Maine*, a quitté la Havane pour Washington.

On assure que l'enquête n'a pu fixer aucune responsabilité.

L'ACTION SOCIALISTE
DANS LA RÉGION

A Saint-Amand-les-Eaux

Une superbe réunion. — Salle de l'Hermitage. — Conférence de Siauve-Evauzy et de Dazet. — Douze cents auditeurs.

Hier, a eu lieu, à Saint-Amand, salle de l'Hermitage, sur le coup de six heures, une réunion socialiste [illegible] a été énorme.

Plus de douze cents personnes se pressaient dans le local où les électeurs étaient convoqués, lorsque la séance a été ouverte.

Le citoyen Maurice Lorthiois a été acclamé président et nos amis Henry, de Petite Forêt et Hourdiaux, de Raismes, assesseurs.

Lorthiois prononce une brève et énergique allocution, chaleureusement applaudie puis il donne la parole à notre rédacteur en chef.

Discours de Siauve

Des bravos nourris, coupés des cris répétés de « Vive Siauve » saluent l'apparition à la tribune de l'orateur.

Le citoyen Siauve envoie d'abord un salut ironique ou respectueux — cela dépend, — à la police amandinoise, réputée pour son énergie à protéger la liberté de réunion (Applaudissem. et rires). Puis il présente le citoyen Dazet, avocat à la Cour d'appel, candidat du Parti ouvrier dans la deuxième circonscription de Valenciennes et il fait l'éloge de notre ami, aux acclamations nourries de l'auditoire qui crie : « Vive Dazet! vive le Parti ouvrier ! »

L'orateur examine ensuite la situation politique dans la deuxième circonscription de Valenciennes.

Il rappelle l'élection dernière au Conseil général et constate l'abdication du parti radical devant les ralliés. (On crie : « A bas Lepez ! »)

Siauve réfute les insinuations venimeuses du journal de M. Lepez contre Thélard et contre Beauvois qui fut, il y a quelques mois, candidat au Conseil d'arrondissement; puis il fait ressortir les progrès surprenants de l'idée socialiste dans un milieu hier inculte et, aujourd'hui, labouré, ensemencé, surchauffé, à ce point que la moisson sera certainement abondante! (vifs applaudissements).

Et à qui doit-on cela ?

— « A M. Lepez, à M. Davaine, à l'[illegible] Sirot dit Siauve, qui avaient rêvé arrêter le Socialisme en montrant le poing à l'un de ses militants les plus humbles, mais non certes des moins dévoués ! » (Applaudissements prolongés.)

L'orateur, après avoir parlé de la doctrine socialiste avec une saisissante clarté définit notre programme et en fait ressortir le bien fondé, l'esprit de justice, — toute la raison.

Ce programme est celui de Dazet et Siauve l'oppose éloquemment aux actes de M. Lepez, radical renégat qui a trouvé le moyen de « corser » son programme en s'abstenant, depuis quelque temps, de voter dans les questions capitales soumises à la Chambre alors que, naguère il votait presque toujours avec le ministère ! (Cris : « à bas Lepez ! »)

Siauve termine son discours par un vibrant appel à tous les électeurs pour la lutte contre les prétentions capitalistes, patronales et cléricales et en faveur de la République démocratique et sociale.

Une chaleureuse ovation est faite à notre rédacteur en chef qui n'a pas tenu la tribune moins de trois quarts d'heure.

Discours de Dazet

Après un vain appel à la contradiction, la parole est donnée au citoyen Dazet.

Lorsque le candidat du Parti ouvrier apparaît à la tribune, la salle le salue par des applaudissements frénétiques et aux cris de « Vive Dazet! A bas Lepez! »

Très ému de cet accueil le citoyen Dazet remercie l'auditoire et répond avec beaucoup de finesse, à la présentation que Siauve a faite de lui.

Tout de suite, par sa bonhommie et son éloquence sans recherche, il conquiert la salle qui enthousiaste marque chacune de ses phrases de bravos retentissants.

Mais l'orateur s'applique surtout à faire œuvre éducatrice et il parle du rôle joué à la Chambre par la minorité socialiste.

Deux questions fixent surtout son attention et il s'y arrête avec une compétence et une autorité qui captivent totalement l'assemblée : le renouvellement du privilège de la Banque de France et la question des sucres.

Cette dernière partie de son discours serait en entier à reproduire et nous regrettons de ne pas en avoir la sténographie.

Mais l'auditoire, composé en majorité d'agriculteurs, a témoigné par ses applaudissements et son attention soutenue combien le candidat républicain socialiste toucha juste lorsqu'il affirmait que les seuls qui aient bénéficié des largesses gouvernementales, sont les sept à huit spéculateurs qui ont monopolisé, en France, le marché du sucre.

Prenant texte de ces faveurs répandues sur les riches au détriment des pauvres, — des travailleurs, — Dazet explique que le Socialisme triomphant aura pour objet de rendre la propriété à ceux qui ne l'ont plus, de la conserver à ceux qui sont menacés de la perdre et de la donner à ceux qui ne l'ont jamais eue !

Un tonnerre d'applaudissements salue cette définition du socialisme et le citoyen Dazet, après une péroraison chaleureuse et vibrante, quitte la tribune au milieu d'un enthousiasme indescriptible.

L'ordre du jour

Une fois encore le citoyen Lorthioir fait appel à la contradiction, mais personne [illegible] ordre du jour remerciant les orateurs et acclamant la candidature du citoyen Dazet.

Cet ordre du jour est adopté à l'unanimité des *douze cents* assistants.

Mauvaise journée pour M. Lepez !... Et combien est triste le retour des choses d'ici bas.

Allons, Monsieur Lepez, faites vos paquets! Votre rôle politique va bientôt sonner au cadran électoral.

Vive Dazet !

La Calotte à Mouvaux

Une réunion intéressante. — M. Masurel se refuse à la contradiction. — Le Socialisme acclamé (Vive Devraigne). — La frousse du candidat-Cigare — La débâcle.

Des renseignements particuliers nous apprenaient, hier matin que les amis de M. Masurel organisaient une réunion pour le soir à cinq heures à l'estaminet du « Laurier Vert », près la gare des Francs, à Mouvaux.

Plusieurs de nos camarades socialistes, dont les citoyens Delesalle, Descheerder et Devraigne, avertis à temps, se sont rendus à la réunion et ont pu, incognito, pénétrer dans la salle où il y avait une quarantaine de personnes.

Ils ont eu le rare plaisir (?) d'entendre Masurel-Cigare, le grand chef des catholiques de Tourcoing !

Mais abrégeons...

Discours de Masurel

Ah! quel beau discours que celui du Candidat-Cigare ! Nous en sommes encore tout émerveillés.

Aussitôt le bureau formé, Cigare prend la parole. Voici son discours in-extenso :

Messieurs, je ne suis pas orateur, mais je suis républicain. Je vous remercie de vos applaudissements. Je sais que vous voterez pour moi et pas pour M. Dron ni pour les socialistes. Si vous m'honorez de vos suffrages, je saurai tenir haut et ferme le drapeau de la République libérale et tolérante. — Un point et c'est tout. — M. Masurel s'assied.

Un second orateur.

Mais voici qu'un de ses amis vient à la rescousse :

Je ne suis pas de Mouvaux, prononce le monsieur, mais mon père y était charron ; aussi je compte sur vous pour voter pour le bon candidat, M. Masurel, et je vous propose de chanter un vivat en son honneur.

Et voilà les discours finis !

On chante un vivat, puis on crie vive Masurel !

Incidents

Mais le secrétaire du Comité de la *Croix* celui qui prépare les réunions de M. Masurel vient d'apercevoir Descheerder dans la salle

« Nous espérons, clame-t-il, que M. Descheerder voudra bien dans son journal faire un compte-rendu exact de cette réunion. »

— Vous pouvez compter sur moi, répond tranquillement Descheerder.

A ces paroles, les têtes se tournent vers notre ami tandis que Devraigne, placé à l'autre coin de la salle, demande la parole.

La séance est levée, lui répond-on.

— Levée ! reprend Devraigne mais nous n'avons rien entendu ! Je demande à parler. Nous sommes ici devant une assemblée d'électeurs. Je suis le candidat du Parti ouvrier et je demande à m'expliquer devant tous, à exposer mon programme.

Mais les amis de M. Masurel ne veulent rien entendre. Sur un signe des agents électoraux de Cigare, un nouveau vivat est entonné. On veut évidemment empêcher toute contradiction. M. Masurel donne lui-même le signal de la débandade en quittant la salle. C'est piteux.

Autres discours.

Mais nos amis entendent profiter immédiatement de la frousse du candidat Cigare.

Ils descendent de la salle de réunion, à la suite des amis de M. Masurel et se dirigent vers un estaminet voisin, où, devant un nombreux auditoire Descheerder et Devraigne prononcent des discours vibrants, dans lesquels ils flétrissent la lâcheté des hommes de M. Masurel et de M. Masurel lui même.

Les cris de : A bas la calotte ! Vive le Parti Ouvrier retentissent. Puis, dans d'autres estaminets, nos camarades continuent une propagande active.

Partout un accueil sympathique et tous les citoyens flétrissent la lâcheté de Masurel et de sa bande d'aboyeurs.

Devraigne, développe à nouveau le programme du Parti et tous promettent de mener une campagne, sans trêve contre le corrupteur de conscience.

La morale qui se dégage de cette réunion, c'est que Masurel-Cigare n'a pas voulu que le candidat du Parti, fasse tomber son faux nez, son masque hideux de réactionnaire, devant les électeurs présents.

Tous ces rats de sacristie sont bons dans les égouts ; ils ne devraient jamais en sortir pour fuir aussi piteusement.

Bonne journée pour le socialisme et excellent présage pour l'avenir.

Un *De profundis* est entonné pour Masurel et l'Internationale pour le Parti.

Jaurès à Valenciennes

Le grand orateur l'homme qui, avec une énergie admirable, un talent hors ligne, défend la cause du prolétariat, le citoyen JAURÈS, donnera dimanche prochain 27 mars, à 3 heures, à l'Hippodrome de Valenciennes, une grande conférence.

Cette réunion, qui est appelée à un grand retentissement, sera présidée par le citoyen NAVARRE, natif de Condé, président du Conseil municipal de Paris.

Les trois candidats du Parti ouvrier dans l'arrondissement de Valenciennes, les citoyens DAZET, avocat à la Cour d'appel, CAMÉLINAT, ancien député, et SELLE, maire de Denain, y prendront la parole.

Les députés sortants des trois circonscriptions seront invités à cette conférence.

A Emmerin

Dimanche 27 mars, à 7 heures du soir, à la Maison du Peuple, estaminet Crespel, réunion publique et contradictoire, avec le concours des citoyens H. GHESQUIERE, conseiller général, adjoint au maire de Lille, et B. FRANC, délégué du Comité fédéral.

A Haubourdin

Dimanche 27 mars, à 6 h. du soir, estaminet Eloi Platel, réunion publique et contradictoire, sous la présidence du citoyen VERQUIERE, conseiller municipal d'Haubourdin, avec le concours des citoyens H. GHESQUIERE, conseiller général et D. VANDAELE, délégué du Comité fédéral.

A Sin-le-Noble

Dimanche 27 mars, salle Martin réunion à 6 heures, avec le concours des citoyens GOSSELIN, MOCHÉ, FRANÇOIS et LEFEBVRE.

CHRONIQUE DES BEAUX-ARTS

Nos concitoyens, vont être conviés sous peu de jours, dans les galeries de l'Union Artistique du Nord, à une Exposition internationale de peintures, aquarelles et pastels, que cette association a organisée d'après un plan nouveau. Il a été fait, par sa commission spéciale, un appel direct aux principaux artistes, avec sélection, comme personnalités et comme nombre; et elle se réserve, pour les exhibitions ultérieures, d'inviter par séries ceux auxquels les dimensions de ses salles ne lui ont pas permis, cette fois, d'offrir l'hospitalité.

Le chiffre et la qualité des envois lui prouvent qu'elle a été comprise; et, parmi les adhésions qu'elle a été heureuse de recueillir, il convient de citer :

Dans l'Ecole française : Jean-Paul Laurens. — Dubufe. — Jules Breton. — Cazin, Jean Béraut, — Harpignies. — Lhermitte, — Detaille, — Flameng. — Lecomte, — Lerolle. — Madeleine Lemaire, — Roll, — Aimé Morot, — Agache, — Denneulin, etc., etc.

Dans l'Ecole anglaise : Sir James Linton, T. R. F. — Chausson R. A. — Thowler, — Rite, — Titcomb, — East-Brangwyn, etc.

Dans l'école belge : Coesemans, — Richir. — Verheyden. — Knopf. Bingé. — Vanaise. — Van Doren. — Uytterschant. — Staquer. — Frédérick, etc., etc.

Dans l'Ecole hollandaise : Th. W. Mesdag, — Gabriel. — Maris. Willy Martens, P. P. S. — Apol. — Roelofs. — Mmes Ronner, Wuytiers, Mesdag, Vander Waay, professeur à l'Académie des Beaux-Arts d'Amsterdam. etc., etc.

Toutes ces œuvres sont, ou vont être, mises en place, et on en attend encore d'importantes, dont leurs détenteurs, sur la demande des Artistes, ont bien voulu consentir à se dessaisir pendant la durée de l'Exposition.

Il y aura là, croyons-nous, un ensemble que rarement il aura été donné de rencontrer en province et une étude de méthodes comparées très intéressante pour ceux — et ils sont nombreux dans la région — qui, cultivent les arts ou qui s'y intéressent.

LA MI-CARÊME A LILLE

Hier matin nous pensions bien que la mi-carême était... dans l'eau, tant la pluie fine et pénétrante, qui avait commencé à tomber dans la nuit semblait devoir persister dans la journée.

Les Lillois pouvaient craindre une mauvaise journée, et plus d'un regard anxieux avait dû se porter vers le ciel le matin, au réveil avec la crainte de voir le soleil bouder. C'étaient là vaines inquiétudes, vites dissipées heureusement.

Le concours de Carnaval

Dès deux heures, une foule énorme se massa aux pieds des estrades que la municipalité avait fait aménager, rue Gambetta, place de Rihour, rue de Fives.

La circulation des tramways est interrompue sur la Grand'Place, noire de monde.

A trois heures, les jurys commencent leurs opérations assez laborieuses, quoique agréables puisqu'il n'y avait pas moins de cent trente deux inscriptions.

Disons tout de suite que nos concitoyens se sont, comme toujours, montrés gens de goût. Les costumes que nous avons vus défiler devant nous étaient pour la plupart recherchés, très soignés, certains même très luxueux.

Il nous serait difficile de signaler tous ceux qui, avec leur note spéciale, ont été l'objet des applaudissements de la foule.

Mais nous croirions manquer à notre devoir de chroniqueur en ne citant pas quelques groupes les plus acclamés. C'est au hasard de la plume : le groupe des bergers et bergères, avec chiens et moutons qui a eu un gros succès, le groupe de la tribu nègre, un couple de pêcheurs, vêtus d'écailles un tronc d'arbre garni de lierre, un radjah très correct, un clown printanier au costume pimpant finement brodé, des princes très mirifiques des bergères accortes, et des écossais très réussis, l'estudiantina espagnole, une charmante consœur « la Presse » très spirituellement costumée, un Messire Satanas Méphisto et sa compagne, vraiment superbes, un vieil ami « de la comique », un gentil prince charmant et sa compagne (deux mignons bébés), les hommes de bronze dans leurs poses plastiques fort réussies, les gardes nationaux de 1848, groupe très original et fort ingénieusement disposé et surtout le char de

L'Union de Lille

Ce char mérite une mention spéciale, car il était non seulement superbe, mais encore avait coûté une somme considérable de travail pour l'aménagement.

A la hauteur d'un deuxième étage, supportant une énorme mappemonde figurant le *Monde*, des hommes et des femmes, se tenant la main, formaient un piédestal représentant les diverses races humaines, et costumés selon les pays : C'était l'Union des Travailleurs, maîtresse du monde, ne voulant rien au-dessus d'elle, ni Dieu, ni maître.

Au-dessous, les travailleurs manuels de toutes les professions, avec les attributs professionnels, et l'industrie, l'agriculture et le commerce.

Puis les travailleurs intellectuels, et la science, les arts, la littérature, la musique, la médecine, etc.

Enfin dans le char même, l'Enfance personnifiée par de nombreux et charmants bambins de tous les pays, de toutes les races, touchante fraternité internationale que l'on regrette de ne voir qu'en allégorie.

Le char était précédé de cavaliers, trompettes à cheval, porte fanions à cheval, tambour major, tambours et clairons, le char de la fanfare l'Union de Lille, chanteurs à pied, etc. Cet imposant cortège ne comprenait pas moins de cinq cents personnes.

Ajoutons que les chars avaient été décorés avec goût par un artiste lillois bien connu, aussi modeste que dévoué.

De frénétiques applaudissements ont accueilli le passage de cette remarquable cavalcade qui nous a fait constater avec plaisir le renouveau du carnaval d'antan.

Les chansons

Nombreuses ont été les chansons interprétées par les divers groupes. Certaines sont des petits chefs-d'œuvre de poésie locale.

Voici notamment un couplet que nous extrayons des « Bouchonneux », chanson qui a valu à son auteur, M. Henri Tanche des félicitations du jury:

Quand l'animation est grande
Dins l' partie tout l' mond commande,
A droite on cri d' buquer,
A gauche on cri d' placher,
Derrière on cri à la gie
Vous veyez cheull' comédie,
Ch'est l' momint opportun
D' crier au d'sus d'un.

Mais l' grand chef
D'un ton bref
Crie camarade
Tache de v'nir
Sans t' saisir
A l' friolade
Forche t' main
Ch'est certain
[illegible] te fras l' gobado
Et l' chochon
Tout poltron
N' vot même pus l' bouchon.

REFRAIN

Si l' bouchon saut' ou qui fait l' pirouette
Vous les veyez jubiler
Courir et gesticuler
L' premier mouv'mint ch'est d'attraper l' canette
Pour offrir d'un bon cœur
Un verre au vainqueur
In poussant ch' cri joyeux
Viv'nt LES BOUCHONNEUX.

C'est de la vraie poésie du cru ; c'est vécu comme scène et nous ne doutons pas qu'dans les « souqueux d'eul galoche » la chanson soit bientôt populaire.

Les gardes nationaux de 1848 (les Mincks Club) ont interprété, d'une façon supérieure, le chœur des soldats de *Faust*; aussi nos artistes lillois ont ils été très applaudis.

Citons encore la chanson du Travail, « Si l'bon Dieu étot non garchon », la «Chanson du Pauvre» et d'autres très bonnes dont nous regrettons de ne pas connaître les titres.

Le service d'ordre

Le service d'ordre était très bien organisé et nos agents, qui ont eu beaucoup de peine à contenir la foule, ont droit à toutes nos félicitations pour la façon vraiment digne d'éloges dont ils ont assuré la circulation : aussi aucun accident n'est à signaler.

La fin du concours

Les opérations des divers jurys devaient se clôturer à six heures, mais usant d'une grande indulgence, tous les jurés ont décidé de ne lever la séance qu'à six heures et demie.

A ce moment, notamment à l'estrade de la rue de Fives vingt-six manquants parmi les concurrents inscrits ont été constatés.

Les opérations définitives de la Commission générale auront lieu à l'Hôtel de ville, aujourd'hui, à 11 heures et la distribution des prix se fera dans la soirée, à la Mairie.

C'est un succès

De l'avis général l'heureuse innovation de la municipalité est un gros gros succès. On n'entendait que cette appréciation, et l'empressement de la foule, les nom-

---

LA FILLE DU SUPPLICIÉ

ROMAN TRAGIQUE

(1870-1871)

PAR

Albert GOULLÉ

DEUXIÈME PARTIE

LA VEUVE DU GUILLOTINÉ

Joséphâ parla des personnes qu'elle était chargée d'aller avertir.

— Si M. Béru, dit-elle, n'avait pas été arrêté en ma présence, hier, et si je n'avais pas été quelque temps suivie, M. Collet n'aurait pas été obligé de quitter Paris si précipitamment. Il aurait pu s'occuper de faire prévenir les amis menacés. Maintenant il faut que ce soit moi qui le supplée.

— Je ne vous laisserai pas vous en aller, répondit Mme Collet, avant ce soir. Puisque vous êtes signalée à la police vous n'auriez qu'à être reconnue dehors, j'aurais la responsabilité de votre arrestation.

La dame, dont à présent les nerfs étaient détendus, redevenait aimable.

Elle avait souci que Joséphâ n'emportât pas de chez elle l'impression, fort défavorable certainement, que lui avait causée la scène du lever.

La jeune fille, d'ailleurs, dut reconnaître que l'objection faite à son départ en plein jour était juste.

Si on la guettait rue Vavin, la rue Cassette en était assez proche pour qu'elle fut rencontrée par les guetteurs.

Joséphâ occupa le temps à faire le ménage, à babiller avec son hôtesse, à faire jouer le petit Gustave.

La fessée du matin avait été si terrible qu'elle valut à celui-ci d'être quitte pour le restant de la journée.

Le pauvre enfant était peu accoutumé aux caresses, aussi se prit-il de vive amitié pour « z'elle Zépha ».

Vers trois heures de l'après-midi on eut une visite inattendue : celle du docteur Guibout.

— J'ai été, déclara-t-il, extrêmement heureux de rencontrer avant-hier mon cher ami Collet chez Nina Lassave. Ce me sera une grande joie de renouer, s'il le veut bien, intimité avec lui... et de faire, par conséquent, connaissance avec vous, madame, qui êtes sa charmante compagne.

— Monsieur Collet sera certainement très flatté de votre démarche... mais il est absent en ce moment.

— Alors je reviendrai... Pardon, je n'avais pas pris garde, fit-il en apercevant Joséphâ qui se tenait dans la pénombre... Mademoiselle est Mlle Lassave?.. Enchanté de vous revoir... Vous êtes deux amies... à peu près du même âge.. Vous pourriez être, vous, madame, la fille de votre mari...

— Oh! non! pas tout à fait, dit Coralie en minaudant.

— Pardonnez-moi. Ce serait parfaitement possible... C'est à vous ce joli bébé?

— C'est notre fils.

— Viens m'embrasser... Comment t'appelles-tu ?

Mais l'enfant se serra contre Joséphâ et, le monsieur s'approchant pour le prendre, il se mit à pleurer.

— Oh ! il est désagréable, ce petit fit la mère.

Le médecin regarda la jeune femme et comprit tout de suite que la maternité n'était pas le sentiment le plus développé en elle.

Il ne s'occupa plus du moutard.

— Je me garderai bien, reprit-il de me plaindre de n'avoir pas rencontré ce cher Xavier, puisque, en son absence, j'ai le grand plaisir d'être reçu par son aimable épouse... Vous voulez bien, madame, m'autoriser à revenir ?

— Mais oui, monsieur.

Joséphâ, qui n'avait presque pas pris part à la conversation, s'étonna de Mme Collet ne dit pas que son mari était parti pour plusieurs semaines.

Le ton galant affecté par le visiteur lui semblait un motif de ne pas désirer qu'il vint une seconde fois, sans rencontrer M. Collet.

Mais elle réfléchit que Coralie peut-être craignait de commettre une indiscrétion, de se trouver entraînée à dire plus qu'il n'était nécessaire, si elle parlait d'absence de longue durée.

Elle avait du reste raison de se méfier de ce docteur, ami du baron de Plouhardec et de l'homme qui avait fait arrêter Louis Béru.

Pourtant, quand il fut parti, Joséphâ s'aventura à remarquer que ce M. Guibout était d'une galanterie un peu audacieuse.

— Il y a heureusement, répondit Coralie avec aigreur, des personnes qui savent être aimables. L'amabilité, pour un homme comme pour une femme, n'est pas un défaut ; c'est une qualité... Oui, mademoiselle, insista-t-elle, c'est une qualité.

Enfin la nuit vint. Joséphâ prit congé de Mme Collet.

Pour nulle considération au monde, elle n'aurait consenti à rester dans cette demeure. Et d'ailleurs, Coralie n'essaya pas de la retenir.

L'antipathie de ces deux femmes l'une pour l'autre était complète, irrémédiable.

Il était sept heures du soir quand Joséphâ descendit la rue Cassette, gagna, par la rue du Vieux-Colombier, la place de la Croix-Rouge, remonta la rue du Cherche-Midi, ensuite l'avenue du Maine.

Elle sortit de l'enceinte de l'octroi par la barrière du Maine, continua la chaussée du même nom, jusqu'à la rue du Champ d'Asile.

C'était là qu'elle allait.

La rue du Champ-d'Asile empruntait son nom à un vaste terrain sur lequel s'élevaient pêle-mêle les constructions les plus hétéroclites.

C'était un village de misère.

Là habitaient des chiffonniers, des filles publiques, des petits artisans, des voleurs de profession.

Tout ce monde vivait en bonne intelligence ou à peu près.

Il s'y produisait quelquefois des batteries ; la police quelquefois y pénétrait pour faire des arrestations.

C'était, au total, une colonie pas pire qu'une autre, meilleure que beaucoup à certains égards.

Personne, jamais, n'y mourait de faim, ni de soif non plus.

Quiconque avait quelque motif de cacher sa vie, ainsi que conseille le sage, était sûr d'y trouver asile et point de dénonciateur.

Il s'y commettait, comme partout, des escroqueries, des voies de fait, des outrages privés à la pudeur des dames, des adultères ; mais les mécontents avait l'excellent esprit de ne jamais recourir aux magistrats pour venger leur querelle ou obtenir réparation du dommage.

Quand la police venait ce n'était pas parce qu'on l'avait appelée du dedans, mais parce qu'elle était amenée de dehors.

Or, il y avait, dans cette population, que l'on pouvait qualifier de mélangée, des républicains ardents, des conspirateurs.

En encoignure sur le sentier principal et sur la rue, on voyait un hangar assez grand, à la toiture haute qui abritait des ballots de papier et de chiffon, des caisses remplies d'os, de verre cassé, de bouteilles.

L'angle le plus éloigné de la rue était clos de carreaux de plâtre et de vitrages disparates.

C'était l'habitation du négociant et elle donnait sur un jardin où il y avait des fleurs, des légumes et un poulailler.

Là demeuraient le père et la mère Dubosc, avec leurs filles.

Ils avaient, dans le voisinage, situation de richards.

Ils achetaient aux biffins de l'alentour leur récolte quotidienne, classaient les marchandises et les revendaient à des marchands en gros.

La mère et les deux filles faisaient le tri ou *tricage* ; le père Dubosc s'occupait des achats et de la vente.

Ils étaient considérés, d'abord pour leurs écus, et ensuite parce qu'ils payaient honnêtement ce qu'on leur apportait, selon le tarif courant.

La mère Dubosc était cette Agarithe Daurat, amie la plus intime de Nina Lassave, et qui avait figuré comme témoin dans le fameux procès de la machine infernale.

Nina avait été l'héroïne romanesque ; Agarithe avait été la grisette insouciante.

Tellement insouciante qu'un beau jour elle s'était trouvée mère de famille et en ménage avec un chiffonnier,

(*A suivre*).